

FACTURE N° 6030052
N/REF : 20/02/2026 10H33 C:000724 I:01727

V/Appel du Vendredi 20/02/2026 a 10H33

GUYOT INDUSTRIE

**ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS**

IMMEUBLE : KEROLZEC
ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS

Guipavas, le 05 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : LD KEROLZEC - ST MARTIN DES CHAMPS
MOTIF : DEBOUCHAGE CANALISATION QUAI
Donneur d'ordre : M. Y. LE GOFF

INTERVENTION DU 20/02/2026
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
TENTATIVE DE CURAGE DEPUIS L'AVALOIR VERS LE DÉBOURBEUR
TENTATIVE DE CURAGE DEPUIS LE TAMPON DERRIERE LES CLAUSTRAS
CONTROLE : NON CONCLUANT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DEBOURBEUR PLEIN, EMPECHANT LA POURSUITE DE
L'INTERVENTION

OBSERVATIONS : SB AB Email envoyé le 05/03/26 a 14H02 M. Y. LE GOFF

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement personnel + matériel	1	110,00	110,00
TOTAL H.T.				110,00
T.V.A. a 20,00%				22,00
TOTAL T.T.C.En EURO				132,00

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.